

Une rentrée pas comme les autres

La rentrée des classes était très attendue par les parents et les enfants, quoique teintée d'un peu d'inquiétude. En raison de la situation sanitaire, le jour de la rentrée, les parents ont pu laisser les petits dans la classe, mais ce ne fut pas le cas pour les plus grands dont les parents n'ont plus le droit de rentrer dans les écoles.

Il est important de noter que les mesures sanitaires ont été allégées en septembre par rapport à ce que nous avons connu en juin dernier. Aussi, tous les enfants ont pu être accueillis en classe. Cependant, à la suite du classement du département de l'Ain en zone de circulation

active du virus d'une part et d'autre part aux rassemblements constatés lors des entrées et sorties d'écoles qui sont de nature à favoriser la propagation de l'épidémie, un arrêté municipal a été pris rendant le port du masque obligatoire aux abords des écoles publiques et privées, dans un périmètre de 50 m. ■

Le conseil municipal du 22 septembre dernier a approuvé à l'unanimité une question importante portant sur le non-renouvellement de la convention d'objectif et de moyens qui liait la commune à l'AFRV pour l'accueil des enfants en périscolaire, les mercredis et lors des petites et grandes vacances. Ensuite, la reprise en direct par la commune à compter du 1^{er} janvier 2021 de la totalité de la gestion liée aux activités d'accueil des enfants sera proposée lors du conseil municipal du 27 octobre. Jusqu'à présent, l'accueil est partagé entre l'association Familles rurales de Viriat et la municipalité. L'AFRV, subventionnée pour partie par la commune, s'occupe de l'accueil du pré et du post scolaire, du mercredi, et de l'accueil durant les petites et grandes vacances. La

commune a en parallèle la responsabilité du multi-accueil, de la crèche municipale, du Relais d'assistants maternels, de la micro crèche à la Neuve, de la pause méridienne, du VIP ados, du conseil municipal enfants, et des activités mises en place dans le cadre de l'école du mercredi.

La décision prise par le conseil municipal est motivée par plusieurs points essentiels. Premier point, évident à la lecture de ce qui précède, c'est l'opacité du système mis en place. Faites un sondage sur le « qui fait quoi », et je pense que peu de Viriatis mettront les bonnes croix dans les bonnes cases. La volonté est donc de simplifier l'organisation actuelle et si possible de mutualiser les compétences exercées. Deuxième point, c'est



l'affirmation municipale de vouloir prendre la totalité de la responsabilité de l'accueil des enfants sur tous les temps dédiés et sur l'ensemble des tranches d'âge. Les élus veulent que la commune porte en direct une action éducative et pédagogique sans rupture, homogène tant au niveau des outils que du contenu. C'est, entre autres, pour cette raison que l'organisation communale va être renforcée avec la création d'une direction éducative et culturelle. Celle-ci devrait permettre d'élargir et d'enrichir les activités destinées au jeune public. Troisième point, conséquence des deux premiers, c'est l'affirmation forte que la cité des enfants doit être strictement réservée à l'accueil des enfants. Cette centralisation exclut par définition les activités pour adultes qui doivent

être exercées dorénavant dans les nombreuses salles communales à disposition. Et enfin, la dernière motivation qui a certainement précipité la décision a été guidée par les conséquences de la crise sanitaire actuelle. Celle-ci nous commande d'être réactifs, nous impose une parfaite coordination, nécessite une totale fluidité dans la transmission de l'information. L'inertie inévitable entre deux structures séparées n'est plus tenable. Une page se tourne, l'évolution est rendue nécessaire... Je ne pourrai cependant pas conclure sans remercier bien sincèrement et chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies au fil des années au sein de l'association Familles rurales pour le bien de nos enfants.



École maternelle

Une nouvelle directrice a pris ses fonctions



Florence Monneret arrive de Bourg-en-Bresse. Elle est présente depuis la rentrée. Elle succède à Philippe Ramillon, lui-même remplaçant, qui n'était pas titulaire du poste.

Durant tout le mois d'août, Florence Monneret est venue régulièrement à l'école afin de préparer les classes et organiser la rentrée, ainsi que la visite de l'établissement pour les nouveaux élèves.

Inscriptions scolaires

Une mission du service enfance jeunesse

Pour l'école publique, cette année, c'est le service enfance jeunesse de la commune qui a pris les nouvelles inscriptions. Cécilia Bequin et Cloé Brevet ont reçu les parents sur rendezvous, vérifié les pièces justificatives, et transmis les inscriptions aux écoles et au restaurant scolaire municipal.

École Saint-Joseph

Des travaux d'agrandissement ont été réalisés

«L'ancien préau est en cours d'aménagement, explique Stéphanie Prot, directrice de l'établissement. Il accueillera prochainement une classe moyenne section, une classe maternelle spécialisée, un espace pour les ATSEM, un hall, des sanitaires et des toilettes accessibles aux personnes handicapées. L'actuelle classe de moyenne section va devenir un espace multiactivités qui sera destiné à nos différents projets pédagogiques. Les travaux ont démarré cet été et se termineront aux vacances de la Toussaint. »





ont repris le chemin de l'école

EFFECTIFS

L'école élémentaire publique, sous la direction de Christophe Lutaud, a accueilli 294 enfants répartis en 11 classes.

L'école maternelle publique, sous la direction de Florence Monneret, a accueilli 160 élèves répartis en 6 classes. L'école privée Saint-Joseph, sous la direction de Stéphanie Prot, a accueilli 216 élèves répartis en 8 classes.





Les parkings des écoles

Les travaux de construction du bâtiment « L'interface » pour le projet de la nouvelle bibliothèque ont nécessité de revoir les accès aux écoles et de rendre inaccessible au public la zone de travaux.

Ainsi, il a été nécessaire de condamner les parkings des écoles, de proposer de nouvelles zones de stationnement et de sécuriser les accès piétons.

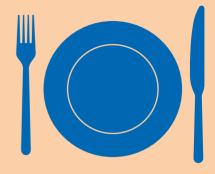
Les parents peuvent utiliser tous les parkings existants au village et les nouvelles surfaces aménagées spécialement pour la rentrée :

- Un parking provisoire de 50 places situé aux Carronniers
- Un parking de 25 places supplémentaires situé allée de la cité des enfants

Des flyers distribués dans les commerces et un affichage ont été mis en place dès le mois d'août afin d'informer la population de ces changements. Concernant le parking de la cité des enfants, des travaux d'extension ont été achevés fin août. Ont été réalisés : terrassement, éclairage public en LED, 25 places de stationnement et aménagement d'un cheminement pour les piétons.

Le plan détaillé à retrouver sur www.viriat.fr





RESTAURANT SCOLAIRE

Retour à la normale

Pour cette rentrée, plus question de paniers-repas, le service habituel est assuré en salle par le personnel du restaurant. En juin, les mesures sanitaires strictes mises en place, avec notamment la distanciation, n'ont pas permis au restaurant scolaire d'accueillir tous les enfants. Afin de simplifier la vie des familles et d'assurer la poursuite de ce service, la municipalité avait décidé de proposer des piqueniques froids, diversement appréciés...

Tout est désormais rentré dans l'ordre. Hervé Torra et son équipe veillent à proposer des repas équilibrés, tout en favorisant l'approvisionnement local pour les légumes frais, les fruits et les produits laitiers. Il porte également une attention particulière à servir 20 % d'aliments BIO et un repas végétarien chaque semaine.

Vie locale

Cadre de vie

Règles de civisme

Brûlage des déchets verts : interdit toute l'année



Les déchets biodégradables de jardin dits « déchets verts »: tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et d'arbustes, de débroussaillement ou encore d'entretien de massifs floraux doivent être déposés en déchetterie, compostés ou utilisés en paillage ou en compost individuel.

Le brûlage des déchets verts est désormais totalement interdit quelle que soit la période de l'année.

Cette mesure s'applique à tous : particuliers, entreprises, collectivités territoriales.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Bruit: respectez les horaires!



Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, pompes d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Travaux & Urbanisme

Projet immobilier « L'interface » au centre du village



Le projet immobilier global programmé sur le tènement des Tilleuls permettra de mettre en accessibilité et de relocaliser la bibliothèque multimédia. L'accueil du service public municipal de la Police municipale a d'ores et déjà été aménagé au 5 place de l'Église, en mars 2019. Les travaux de déconstruction du bâtiment existant ont démarré en juin

La première pierre pour la construction du nouveau bâtiment a été posée le 10 octobre.

Cette opération, portée par Ain Habitat et la municipalité, vise la construction totale de deux locaux commerciaux, d'une médiathèque et de 19 logements (dont 4 sociaux).

Les travaux devraient durer 18 mois.



Salle des fêtes et salle André Chanel

Des travaux d'embellissement (peinture, plafond, sol) et énergétiques (acoustique, éclairage) ont été réalisés dans la salle André Chanel en février 2020 et sont terminés. La salle est donc désormais disponible pour les activités et/ou manifestations.



Les mêmes travaux ont démarré en juin dernier dans la salle des fêtes et prendront fin dans le courant du mois de novembre.



Accueil des nouveaux habitants

Traditionnellement, l'accueil des nouveaux habitants est organisé le premier week-end de septembre, lors du forum des associations. Ainsi, samedi 5 septembre, Bernard Perret, accompagné des élus municipaux, a accueilli les nouveaux habitants de l'année. Soixante-dix invitations ont été envoyées. Vingt-cinq familles ont répondu présentes et ont été reçues dans l'espace nature où une présentation de la commune et de ses atouts leur a été proposée.

Les familles ont ensuite été accompagnées au forum où elles ont pu rencontrer les responsables des nombreuses associations que compte la commune.

Le verre de l'amitié est venu clôturer cette rencontre où élus, habitants et membres des associations ont pu échanger en toute convivialité. ■



Forum des associations

Un moment de convivialité enfin retrouvée

Samedi 5 septembre dernier s'est tenu le forum des associations. En raison de la situation actuelle, il a été organisé à l'espace familles. Les conditions sanitaires étaient de rigueur : port du masque, sens de circulation, stands à l'extérieur.

Une trentaine d'associations avaient répondu à l'appel et ont été ravies de venir présenter leurs activités et d'échanger avec les habitants. « Nous souhaitions que le forum soit maintenu, explique Alexis Morand, adjoint délégué à la vie associative, la transition écologique et les relations extérieures. C'est le signe d'un nouveau départ pour les associations. Malgré les masques, nous avons vu beaucoup de sourires et d'échanges. Le dynamisme



associatif est très important dans la commune et les Viriatis y sont très attachés. Tout le monde était ravi de se retrouver et de redémarrer. Cela nous a fait plaisir de revoir tous les bénévoles qui s'investissent tant pour la commune. Cette édition a été un beau



succès et de nombreuses inscriptions ont été prises, même si au regard des autres années, la fréquentation a légèrement baissé et même s'il subsiste malgré tout une petite incertitude quant à la suite...»

Un nouveau format pour l'année prochaine

« Nous travaillons à la mise en place d'un forum différent pour l'an prochain, poursuit Alexis Morand. Nous souhaitons qu'il soit plus vivant et qu'il puisse être un lieu où les associations s'exposent en proposant des démonstrations ou des initiations. Les associations de la commune sont désireuses de partager leurs activités avec la population. À nous désormais de trouver la meilleure formule qui plaira à tous!»

De nouvelles mesures pour de meilleures conditions d'accueil

« Dans le courant du mois de septembre, nous avons mis en place une convention avec les associations qui le souhaitent, souligne Alexis Morand. Elle définit les règles d'ouverture des vestiaires, sous condition du respect des procédures sanitaires : port du masque, nombre restreint de personnes dans le lieu, désinfection obligatoire des douches après chaque passage. Ces mesures s'ajoutent à ce qui se pratique déjà, à savoir la désinfection réqulière des sanitaires et le nettoyage quotidien des points de contact. Chaque association s'engage également à nommer un référent "covid" qui sera en lien avec les services de la mairie en cas de détection d'un cas positif. Cette mesure a été un soulagement pour les associations qui peuvent désormais bénéficier de meilleures conditions d'accueil de leurs adhérents. D'autre part, dans *le cadre du budget 2021, nous allons proposer* une aide forfaitaire aux associations afin de les aider à financer l'acquisition des produits nettoyants et de désinfection, dans la mesure où il s'agit là d'une charge exceptionnelle. » ■



Cloé Brevet

Nouvelle responsable du service enfance jeunesse

« J'ai 25 ans et je vis à Viriat depuis toujours. J'ai travaillé en tant qu'animatrice au VIP ados durant 3 étés. J'ai également effectué des remplacements à l'école du mercredi ou encore pour l'encadrement de la pause méridienne en période scolaire. En 2019, j'ai validé mon master MEEF (enseignement 1er degré) et j'ai occupé un poste d'enseignante suppléante à l'école primaire. Le 1er mai 2020, en plein confinement, j'ai intégré à distance le poste de responsable du service enfance jeunesse, ce qui a été compliqué. Mais une fois sur place, il a été plus facile de s'adapter et je connaissais déjà mes collègues... Mon rôle est de veiller à l'organisation et à la gestion du VIP ados ainsi que du CME. J'ai aussi en charge de gérer la pause méridienne et l'école du mercredi. Notre service va mettre en place des projets communs à destination de la petite enfance, des écoles et des adolescents. J'ai à cœur de mettre en avant les jeunes et les enfants de Viriat, de leur proposer des activités et également de participer avec eux au dynamisme de la commune. Sur un plan personnel, j'aime le sport en général et j'adore voyager. » ■

VIP ados: Les jeunes ont été contents de se retrouver



Seuls les jeunes Viriatis ont pu être accueillis en raison des conditions sanitaires, un

nombre restreint de participants était préconisé. Ce sont donc 70 adolescents motivés de 11 à 15 ans, encadrés par 4 animateurs dont Cloé Brevet, la directrice, qui ont pu profiter d'activités attrayantes (sollicitation des commerçants et des associations de la commune), dont bon nombre se sont déroulées en extérieur: randonnée, initiation à la boule lyonnaise, créations en bois de palette, accrobranche,

cuisine, pêche, pétanque, grands jeux, canoë, soirées...

Les mesures sanitaires ont certes compliqué l'organisation, mais le bilan de l'été est malgré tout très positif. ■





Vie économique

Commerce local...

Anne-Marie Colignon Les Viriatis vous disent merci l



C'est le 5 septembre dernier qu'un nouveau gérant, Hamza Ben Maatoug, a pris les rênes du magasin Vival situé au centre du village

Après de nombreuses années passées au service des Viriatis, Anne-Marie Colignon a fait valoir ses droits à la retraite. À son arrivée, l'activité de l'épicerie n'était pas florissante, mais Anne-Marie Colignon, par son professionnalisme et sa motivation, a su la relancer et en faire un point névralgique du centre du village.

Un grand merci et une bonne retraite à Anne-Marie Colignon, et bienvenue à Hamza Ben Maatoug.



Infos pratiques

Vival

243 rue Prosper Convert à Viriat Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 13 h et de 15 h à 20 h, le dimanche de 7 h à 13 h.

Budget 2020

Les dépenses sont maîtrisées

Sans nouveaux emprunts depuis plusieurs années, sans augmentation des taux des taxes foncières et d'habitation depuis 2001, et malgré la baisse importante des dotations de l'État, les finances de la commune sont saines et dégagent toujours des capacités d'autofinancement suffisantes pour entretenir le patrimoine communal et proposer de nouveaux équipements et services.

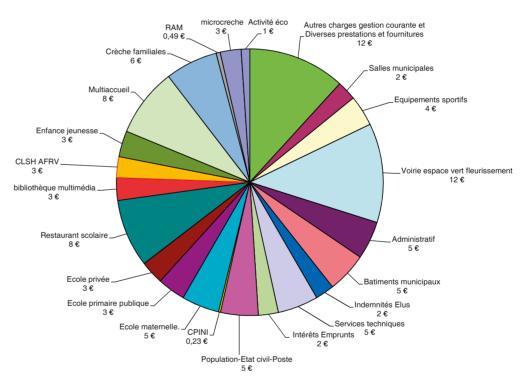
Les principaux travaux qui seront réalisés cette année concernent :

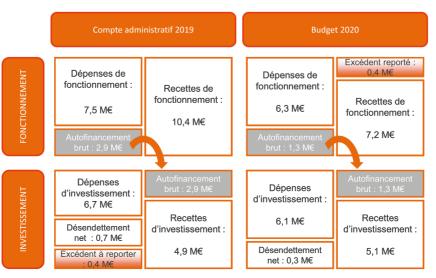
- · La rénovation de la salle André Chanel et la salle des fêtes
- Le démarrage des travaux de l'immeuble « L'interface » où sera installée la future médiathèque en 2021
- La première phase du parcours de santé et d'espace de loisirs du Pré des Carronniers
- Les diverses remises en état des bâtiments communaux notamment scolaires

À noter:

Une enveloppe importante de plus de 800 000 € est budgétée cette année pour l'entretien de la voirie et des réseaux, ce qui est sans précédent.

Typologie des dépenses de fonctionnement en 2019 pour 100 €





Balances budgétaires de fonctionnement et d'investissement, compte administratif 2019 et budget 2020

Aides économiques

Un soutien de taille pour faire face à la crise sanitaire

En raison de l'ampleur et de la soudaineté de la crise sanitaire, la municipalité a décidé d'apporter différentes aides à destination des entreprises implantées à Viriat, afin que chaque acteur reçoive le soutien de notre collectivité de proximité.





Un numéro spécial du bulletin municipal

Un numéro spécial du bulletin municipal a été dédié aux commerçants et artisans du centre village et de la route de Marboz afin de promouvoir l'offre diversifiée et professionnelle de ces derniers. Distribué dès le mois de juin, il a permis de les mettre en valeur et de recueillir leurs réactions face à la situation.

La somme allouée à cette action est de 5 000 €.

Action sur les loyers

Pour les titulaires de baux commerciaux ou professionnels, dont la plupart ont été contraints de fermer leurs sites de mars à mai, la municipalité a annulé trois mois de loyers communaux.

Le coût pour la commune est de l'ordre de 5 000 €.

Une participation financière pour relancer les activités

En accord avec la municipalité, les commerçants ont mis en place des chèques solidaires (verts et oranges) afin de soutenir et relancer l'activité des commerces de proximité, notamment pour ceux qui ont été contraints de fermer durant les premières semaines de crise.

La commune a participé à hauteur de 20 % sur la valeur de ces chèques et la participation des commerçants était de 10 %. D'une valeur faciale unitaire de 10 €, les clients les ont achetés au prix

de 7 €. La différence était prise en charge par les commerçants pour 1 € et par la commune pour 2 €

L'opération s'est tenue jusqu'au 31 octobre et a connu un certain succès. L'offre était très large puisque tous les commerces du centre village et de la Perrinche y ont contribué. Tous les professionnels ont accepté les chèques de couleur verte, et les titres de couleur orange étaient réservés aux achats dans les sites ayant été contraints à la fermeture totale de mars à mai.

Le budget dédié à cette action est de 25 000 € avec les frais de conception des titres sécurisés et la communication.

Exonération de 25 % sur la taxe locale de publicité extérieure



Un abattement de 25 % sur la taxe locale de publicité extérieure, perçue annuellement en fonction des surfaces d'enseignes qui sont sur les bâtiments d'exploitation, a été mis en place. Ainsi, les commerces et entreprises des secteurs de la Cambuse, de la Neuve et de la Chambière bénéficient aussi de la contribution des finances locales. Cette remise correspond à 3 mois sans activité ou avec des ventes ou productions restreintes.

Cette aide a un impact de 27 000 € sur les finances locales, principalement en direction de grandes enseignes, franchisés ou industriels.

Promotion des artisans

En cours de finalisation, un soutien plus spécifique aux artisans communaux va se mettre en place. N'ayant pu organiser une foire commerciale cette année, la commune travaille sur une action de promotion de leurs activités.

Le budget alloué est d'environ 5 000 €.

Ainsi, l'effort financier pour la commune sera compris entre 65 000 € et 70 000 €.

À cette somme, il convient d'ajouter les plans de soutien mis en place par les autres collectivités de notre territoire, que ce soit la CA3B, le Département, la Région et l'État avec diverses mesures fiscales et sociales.







Nominations

Viriat est bien représentée

Trois élus ont été nommés à des postes exécutifs au sein d'organismes ayant un rayonnement territorial fort, ce qui permet à la commune d'asseoir sa position et d'être impliquée dans les prises de décisions.

Bernard Perret: 2^e Vice-président d'Organom délégué aux finances (syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés dans le département français de l'Ain).

Emmanuelle Merle: 15e Viceprésidente à l'emploi, l'insertion, l'économie sociale et solidaire à la CA3B (communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse).

Alexis Morand: 6^e Vice-président du SIEA délégué aux innovations et à la maîtrise de l'énergie (syndicat intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain).



Calendrier des manifestations

En raison de la situation sanitaire qui évolue constamment, vous êtes invités à consulter le site internet de la mairie qui est actualisé régulièrement afin de connaître les détails concernant les manifestations prévues (maintien, annulation, conditions...). Merci pour votre compréhension.



POUR EN SAVOIR PLUS www.viriat.fr

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la Commune de Viriat — Directeur de la publication : Kevin Chatard — Rédaction : Gwenaëlle Le Goff Viard — Mise en page: Made in Com by Hervé Goyard — Impression: Comimpress — Crédit photo: Jean-Paul Boucher, Kevin Chatard

Mairie: 204, rue Prosper Convert 01440 Viriat — Tél. 0474253088 — Courriel: mairie@

Site web: www.viriat.fr







Merci aux bénévoles du comité

Un village sans fleurs est

un village sans cœur...

Depuis longtemps, les Viriatis ont à cœur de fleurir son effectif au fil des ans et compte aujourd'hui et d'embellir leur cadre de vie. En 1978, la commune

a obtenu un 1er prix national au concours des villes fleuries. Depuis 1996, elle est classée « 3 fleurs ». Maintenir ce niveau pour le plaisir de

tous, habitants et visiteurs, est une volonté forte du comité de fleurissement. Née en 1975, sous l'impulsion de la municipalité de l'époque et avec une poignée de bénévoles, l'association a renforcé une guinzaine de membres. Le comité et les

employés communaux se chargent annuellement de la plantation de 10 000 plants de 150 variétés différentes! La commune en assure

l'entretien tout au long de l'année.

Un grand merci à tous les amoureux des fleurs, qui permettent ainsi à la commune d'être la mieux représentée au palmarès départemental.

À la une de la Bibliothèque

La bibliothèque de Viriat recherche des bénévoles!

- · Vous êtes à la recherche de contacts enrichissants?
- Vous désirez vous impliquer dans la vie locale?
- Vous avez envie d'occuper votre temps libre?
- Vous souhaitez faire partager et transmettre votre goût de la lecture ou de la musique, du cinéma...?
- Vous utilisez l'outil informatique (nous pouvons vous former et vous accompagner)?

Nous avons besoin de vous pour faire vivre la bibliothèque.

animations auprès des enfants ou des adultes, réalisation, installation d'expositions et d'ateliers...

Alors pourquoi pas vous? Venez découvrir un univers que vous ne soupçonnez pas!

« Le bénévolat, c'est se faire plaisir, accroître la confiance en soi, gagner en indépendance, obtenir de la reconnaissance...»

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour une ou plusieurs de ces activités en fonction de vos goûts personnels.

Les activités sont très variées : accueil des publics, Les membres de la bibliothèque se tiennent à prêt, choix et équipement de documents, votre disposition pour satisfaire votre curiosité.

Féminins pluriels, exposition à découvrir jusqu'au 4 novembre

Présentation du projet Mango'Kabadio du groupe des Permafous: voyage solidaire au Sénégal, coup de pouce aux jeunes de la commune de Viriat en 2019 et exposition des Archives départementales

« Femmes de l'Ain, héroïnes de l'Histoire ».



Animations

Novembre

- **Samedi 14:** 9 h 12 h, création bande-annonce, thème « frisson »
- **Samedi 21:** 10 h 12 h, création affiche cinéma, thème « Halloween »
- **Samedi 28:** 10 h 12 h, jeux de société (+ 7 ans)

Décembre

- Samedi 5: 10 h 12 h, matinée Noël, sélection court-métrage (+ 6 ans)
- **Samedi 12:** 10 h 12 h, matinée code, programmation Scratch & Makey Makey (+ 7 ans)

Plus d'informations sur : www.bm-viriat.fr



Formation informatique (le jeudi de 18 h à 19 h 30)

- 5 et 12 novembre: initiation/ découverte pour débutants
- 19 et 26 novembre, 3 décembre: internet
- 10 et 17 décembre :

bureautique

Vivre à Viriat